



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 46

TROISIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Le greffier informe l'Assemblée de l'absence inévitable du président et invite le président adjoint à prendre place sur le fauteuil, comme le prévoit la loi. Le président adjoint occupe le fauteuil à 13 h 30.

M^{me} NAYLOR, *ministre du Transport et de l'Infrastructure*, fait une déclaration au sujet des prévisions d'inondations partout dans la province du Manitoba.

M. GUENTER fait des observations sur la déclaration.

M. MOYES, *ministre de l'Environnement et du Changement climatique*, fait une déclaration au sujet du Jour de la Terre qui a lieu aujourd'hui.

M. NESBITT fait des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M^{me} la *ministre* KENNEDY, M^{me} ROBBINS ainsi que MM. BALCAEN et WASYLIW font des déclarations de député.

Pendant la période des questions orales, le président adjoint intervient et demande au chef de l'opposition officielle, qui a utilisé le terme « lies », de se rétracter.

M. KHAN se rétracte.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 heures et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président adjoint,

Tyler BLASHKO